



Assises transfrontalières 2012 de la société civile du Grand Genève  
St Julien-en-Genevois 1<sup>er</sup> décembre 2012

Atelier MOBILITÉ (après-midi)  
Réduire les transports motorisés individuels (TIM) et alternatives à la voiture

Constat

**Une agglomération dépendante de la voiture**

L'explosion du nombre de travailleurs et d'habitants dans l'agglomération s'accompagne d'un accroissement des mouvements pendulaires. La quasi-totalité des travailleurs sur certains secteurs comme St-Julien viennent au travail en voiture. Le niveau de pollution est très préoccupant – notamment des particules fines PM5 et PM10 cancérigènes. Responsable principal les véhicules diesel...

**Des transports publics encore insuffisants**

Malgré les efforts non négligeables, des trams et bus plus fréquents, des projets de nouvelles lignes de tram, la construction du CEVA. Les transports publics en particulier ferroviaire vers le Genevois français sont insuffisants, et prévus à des échéances trop éloignées, dans dans 30 ou 40 ans!!

Enjeux - propositions à discuter

Il s'agit donc de diminuer les transports motorisés individuels (TIM) parallèlement au développement des transports publics, notamment ferroviaires (tram - train). Quelques pistes

- **Moratoire routier**
- **Vignette environnementale** (contre les voitures polluantes). Les voitures et motos les plus polluantes, notamment diesel, ne pourraient plus accéder dans les centres urbains.
- Mise en place de **ZAPA - Zone d'action prioritaire pour l'air** dans le Grand Genève (projet français)
- Fermeture centre-ville – sauf exception – sur modèle existant dans 70 villes italiennes (**ZTL Zone à trafic limité**)
- **Modèle berinois** appliqué aux infrastructures routières. Un nouvel ouvrage routier n'est acceptable que si la pollution après les travaux est moindre ou ne dépasse pas les seuils avant travaux
- développement transports collectifs (TC) **ET mesures d'accompagnement** :
  - Si + de TC = - de voitures et motos
- **Péage urbain** etc.
- Développer les **alternatives à la voiture** : covoiturage, autopartage, mobilité douce, VAE etc...

Propositions du Livre vert CLE – CEST

Afin de réaliser les objectifs de développement durable, il est indispensable de privilégier l'*écomobilité* (transports publics et mobilité douce). Toute augmentation éventuelle de la mobilité dans l'agglomération devra se faire par le biais de l'*écomobilité* (TC et mobilité douce).

Trois questions

1. Faut-il restreindre la circulation par le péage urbain ou autres ?
2. Quelles alternatives à la circulation motorisée individuelle ?
3. Comment faire appliquer les mesures d'accompagnement ?

Pour en savoir plus

Le *Livre vert 2* du CLE et de la CEST : [www.cle.li](http://www.cle.li) ou [www.coordination-transfrontaliere.org/](http://www.coordination-transfrontaliere.org/)

Documentation de la charte 2012: sur le site du Grand Genève [www.grand-geneve.org](http://www.grand-geneve.org)

- Liste résumée des mesures de mobilité
- Liste complète des mesures (annexe 4)
- Diagnostic (annexe 1)
- Cartographie détaillée des constats et projets du Grand Genève (annexe 3 cartes)